

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 370 / PR-SGG
ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le
référendum du 28 juillet 1968 ;
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant
formation du Gouvernement,

DECRETE :

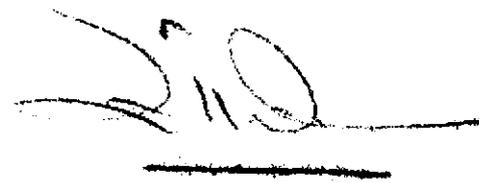
Article 1er - A compter du 5 décembre 1968, Mr Stanislas
Yédomon KPOGNON, Ministre de l'Economie et des Finances, assurera
l'intérim du Chef du Gouvernement, Chargé des Affaires Intérieures,
de la Sécurité et de la Défense Nationale, pendant l'absence du
Président de la République.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel
de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 4 Décembre 1968

par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,

Ampliations : PR 4 - CS 6
Ministères 10 - SGG 4 - SGM 10
SGPR 1 - IAA 1 - Gde Chanc. 1
DCCT 1 - DGAJL 2 - DEP 2 -
Dtion Stat. 2 - DN 1 - CES 5 -
JORD 1.



Emile-Derlin ZINSOU